RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE III

DIPLÔME D'ÉTUDES APPROFONDIES

Vu le décret n°84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté du 5 mai 1995 modifié relatif aux habilitations de l'Université Aix-Marseille III à délivrer des diplômes d'études approfondies;

Vu les pièces justificatives produites par Me Judith Allouche-Chemla épouse Kohn, née le 6 mars 1972 à Marseille (13) en vue de son inscription au diplôme d'études approfondies d'Industrie et Organisation Spatiale, option Espace;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires;

le **DIPLÔME D'ÉTUDES APPROFONDIES** D'INDUSTRIE ET ORGANISATION SPATIALE, option ESPACE, *mention Bien*

est décerné à **Me Judith ALLOUCHE-CHEMLA ÉPOUSE KOHN**

au titre de l'année universitaire 1995-1996

Fait à Aix en Provence, le 9 septembre 1997

Le titulaire

Le Président

Christian LOUIT

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Le Recteur

RECTORAT

René BLANCHET

N° AIMAIII 585280 1997E927

Scanned by CamScanner